

## Procès-Verbal décisionnel

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

Du lundi 9 décembre 2024 à 19h00 à la  
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

#### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillères et conseillers généraux.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux :
  - 3.1 Approbation du procès-verbal décisionnel de la séance du 07 oct. 2024
  - 3.2 Approbation de l'enregistrement sur support informatique de la séance du 07 oct. 2024
4. Informations du Bureau
5. Budget 2025 : Demande de Crédit d'engagement Sécurisation du tracé AOMC
  - [Message du Conseil municipal](#) et [annexe](#) (planification financière Copil)
  - [Rapport de la Cogest](#)
  - Entrée en matière
  - Discussion de détail
  - Vote final
6. Examen et approbation du budget 2025 :
  - Présentation par le Conseil municipal : [Message et plan quadriennal](#)
  - [Rapport de la Commission de gestion](#) et [réponses aux questions de la Cogest](#) et annexes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#) / [Amendement Cogest](#) / [Amendements groupes politiques](#) / [Prises de position de la Cogest](#)
  - Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
  - Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation
  - Discussion de détail et vote final sur le budget 2025
7. Informations du Conseil municipal
8. Questions
9. Divers

## **GENERAL**

---

### **1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux**

M Sotillo José, Président du CG, ouvre la séance à 19h01. Il salue les personnes présentes.

Le secrétaire, M Brendle Christophe, procède à l'appel.

38 personnes présentes, 5 personnes excusées, 1 personne absente, 1 personne en retard.

39 personnes présentes avec l'arrivée de M Oberson Patrick à 19h56.

**Le quorum est atteint.**

**Excusés :** M Hervé Meyer, M Tazuila Ngamiak, Mme Tissières Isabel, M Miguel Iglesias, M Turin Michel.

**Retard :** M Oberson Patrick (arrivée 19h56)

**Conseil Municipal :** Excusée : Mme Knubel Natercia

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tacitement.

### **3. Approbation des procès-verbaux**

3.1 Approbation du procès-verbal décisionnel de la séance du 7 octobre 2024

**Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.**

3.2 Approbation de l'enregistrement sur support informatique de la séance du 7 octobre 2024

Vote : 34 pour, 0 contre, 1 abstention, 2 pas voté

**Le procès-verbal est accepté.**

### **4. Information du bureau**

Le Président informe que le bureau s'est réuni le 5 novembre 2024.

Il annonce les propositions de changement d'indemnités pour différentes fonctions du CG.

- Présidence du CG : augmentation de 2'000 CHF à 2'500 CHF
- Président de la Cogest : augmentation de 800 CHF à 1'000 CHF
- Proposition d'une nouvelle indemnité de fonction :

- o Président de commission Adhoc : indemnité de 50CHF par séance avec un maximum 300 CHF par commission.

Ce sera le travail du prochain bureau de soumettre ces propositions au CG, s'il le désire.

Il demande aux présidents des différentes commissions de cette année de transmettre au secrétaire les listes de présences pour l'établissement des vacances 2024.

### **5. Budget 2025 : Demande de Crédit d'engagement Sécurisation du tracé AOMC**

- [Message du Conseil municipal](#) et [annexe](#) (planification financière Copil)

M Turin Olivier, président du CM, présente le message du Conseil municipal.

- [Rapport de la Cogest](#)

Mme Biolzi Stéphanie, rapporteur de la Cogest, présente le rapport de la Cogest.

## GENERAL

---

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR accepte la demande de crédit d'engagement.  
M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC accepte l'entrée en matière et par la suite le budget dans son ensemble.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) indique que Les Vert-e-s sont favorables au crédit d'engagement et qu'ils acceptent l'entrée en matière.

**- Entrée en matière**

L'entrée en matière est acceptée tacitement.

**- Discussion de détail**

Aucune prise de parole.

**- Vote final**

Le crédit d'engagement est accepté à l'unanimité.

### 6. Examen et approbation du budget 2025 :

**- Présentation par le Conseil municipal : [Message et plan quadriennal](#)**

M Turin Olivier, président du CM, présente dans les grandes lignes le budget 2025. Il présente également le plan quadriennal.

**- [Rapport de la Commission de gestion](#) et [réponses aux questions de la Cogest](#) et [annexes 1, 2, 3, 4](#) / [Amendement Cogest](#) / [Amendements groupes politiques](#) / [Prises de position de la Cogest](#)**

Mme Biolzi Stéphanie, rapporteur de la Cogest, présente le rapport de la Cogest concernant le budget 2025. Elle indique que l'entrée en matière a été acceptée à l'unanimité des membres présents.

Elle annonce que la Cogest recommande aux membres du conseil général :

- d'accepter un coefficient d'impôt de 1.25
- d'accepter un taux d'indexation de 171%
- d'accepter le budget 2025 tel que présenté par le conseil municipal

**- Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget**

Mme Métrailler Marie (Le Centre) soulève différents points positifs et négatifs concernant le budget. Le Centre pose différentes questions au CM, et demande :

- quelles pistes d'économies ont été investiguées ?
- de clarifier l'augmentation des salaires du CM et principalement le changement de taux d'occupation du président.
- de confirmer que les jetons de présences des conseillers municipaux dans les comités d'administration iront entièrement à la commune.

Elle annonce que le parti accepte l'entrée en matière sur le budget 2025 et qu'il ne déposera pas d'amendement. Il soutiendra le maintien du coefficient d'impôt et l'augmentation du taux d'indexation de 168% à 171%.

M Gex-Fabry Romain (UDC) présente l'analyse du budget par l'UDC. Le parti accepte l'entrée en matière sur le budget 2025.

## GENERAL

---

Mme Fauquet Lucie (Les Vert-e-s) annonce que le parti accepte l'entrée en matière, mais relèvent certains points. Ils s'inquiètent de la marge d'auto-financement insuffisante au vu des projets prévus. Les Vert-e-s demandent si l'augmentation des salaires, alors qu'une restructuration des services avait été acceptée avec des coûts importants, n'aurait pas dû être faite après la restructuration. Elle annonce que le parti soutiendra le maintien du coefficient d'impôt à 1.25 et l'augmentation du taux d'indexation de 168% à 171%.

M Doval Manuel (PLR) remercie la Cogest et présente l'analyse du budget de son parti. Il pose différentes questions au CM. Il annonce que certains membres du parti refuseront le budget s'il n'y a pas de baisse des impôts, alors que les taxes eaux claires, épurations et déchets augmentent.

M Clivaz Cheryl (PS) présente certains points du PS concernant le budget. Le parti accepte l'entrée en matière, le coefficient d'impôt à 1.25 et le taux d'indexation à 171%.

M Turin Olivier, président du CM, répond aux différentes questions posées.

- Utilités et nécessités des études.
- Augmentation des charges de nettoyage : celles-ci seront plus faibles que prévues, suite à l'appel d'offre effectué.
- Mesures envisagées pour réduire le déficit.
- Adaptation des rémunérations des conseillers municipaux.
- Réorganisation des services communaux.
- Jetons de présences.

Mme Métrailler Marie (Le Centre) indique que Le Centre n'est pas entièrement satisfait des réponses du CM concernant la rémunération des conseillers municipaux.

**L'entrée en matière est tacitement acceptée.**

### **- Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation**

M Birbaum Thomas (PLR) annonce que le PLR propose d'augmenter le taux d'indexation d'impôt de 2 points supplémentaires par rapport à la proposition du CM, soit de passer à 173% au lieu des 171% proposés. Cette augmentation est destinée à diminuer les impôts des habitants pour compenser l'augmentation des taxes, étant donné que cela fait plusieurs années de suite que la commune est largement bénéficiaire. Il annonce également un amendement au budget pour baisser la taxe « eau » au cas où la proposition de modification du taux d'indexation serait refusée.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC ne soutiendra pas l'augmentation du coefficient d'impôt proposé par le PLR. Il propose de garder le taux d'indexation proposé à 171%, le coefficient d'impôt à 1.25 et de refuser les deux amendements du PLR.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) indique que Les Vert-e-s ne soutiendront pas l'augmentation du coefficient d'impôt proposé par le PLR et refuseront les deux amendements du PLR.

M Clivaz Cheryl (PS) indique qu'ils ne soutiendront pas l'augmentation du coefficient d'impôt proposé par le PLR et refuseront les deux amendements du PLR.

## **GENERAL**

---

M Birbaum Thomas (PLR) répond à différents points soulevés par les intervenants des autres partis.

M Zürcher Cédric (PLR) rappelle que lors de la mise en place des taxes sur les déchets et les eaux, les impôts n'avaient pas pour autant baissés, et que maintenant les taxes augmentent encore.

Vote pour le taux d'indexation à 171% proposé par le CM.

**Vote : 30 pour, 8 contre, 0 abstentions**

Vote pour le taux d'indexation proposé à 171% par le CM en opposition au taux d'indexation proposé par le PLR à 173%

**Vote : 30 pour, 8 contre, 0 abstentions**

**Le taux d'indexation à 171% est validé**

Vote final pour le taux d'indexation à 171% et le coefficient d'impôt à 1.25

Vote : 30 pour, 7 contre, 1 abstentions

**Le coefficient d'impôt à 1.25 et le taux d'indexation à 171% sont acceptés.**

Pause de 15 minutes. Reprise à 21h08

### **- Discussion de détail et vote final sur le budget 2025**

#### **Amendement de la Cogest au compte 6220.5640.65 : Déplacement de la ligne AOMC**

Compte	Investissement
No du compte	6220.5640.65
Titre / Sous-titre	Déplacement de la ligne AOMC
Montant au budget	465'000.00
Montant amendé	540'000.00

M Angst Stéphane, président de la Cogest, présente l'amendement de la Cogest. Il demande au CG d'accepter l'amendement.

Mme Biolzi Stéphanie, rapporteur de la Cogest, indique que la Cogest a accepté l'amendement à l'unanimité des membres présents.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que le CM accepte l'amendement.

Vote : 38 pour, 0 contre, 0 abstentions

**L'amendement est accepté à l'unanimité.**

#### **Amendement du PLR au compte 7100.4240.06 : Vente eau (consommation facturée)**

Compte	Fonctionnement
No du compte	7100.4240.06
Titre / Sous-titre	Vente eau (consommation facturée)

## GENERAL

---

Montant au budget	713'000.00
Montant amendé	408'000.00

M Birbaum Thomas (PLR) indique maintenir l'amendement étant donné que le CG a refusé l'augmentation du taux d'indexation à 173% proposé précédemment.

Mme Biolzi Stéphanie, rapporteur de la Cogest, indique que la Cogest a refusé l'amendement par 6 voix et 1 abstention.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que le CM combat l'amendement.

Vote : 7 pour, 30 contre, 1 abstention

**L'amendement est refusé.**

### **Amendement du PLR au compte 7300.4240.72 : Taxes de base 1.1 Particuliers**

Compte	Fonctionnement
No du compte	7300.4240.72
Titre / Sous-titre	Taxes de base 1.1 Particuliers
Montant au budget	360'000.00
Montant amendé	320'000.00

M Birbaum Thomas (PLR) présente l'amendement.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que le CM combat l'amendement.

Vote : 8 pour, 30 contre, 0 abstention

**L'amendement est refusé.**

### **Amendement de Les Vert-e-s au compte 7900.3132.50 : Honoraires ext. -études par experts, spécialistes, etc.**

Compte	Fonctionnement
No du compte	7900.3132.50
Titre / Sous-titre	Honoraires ext. -études par experts, spécialistes, etc.
Montant au budget	90'000.00
Montant amendé	120'000.00

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) présente l'amendement.

Mme Biolzi Stéphanie, pour la Cogest, indique que la Cogest a refusé l'amendement par 6 voix contre et 1 voix pour.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que le CM combat l'amendement.

Mme Métrailler Marie (Le Centre) indique que le parti combat l'amendement.

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) ajoute des informations suite à l'intervention de Le Centre.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que toutes les études ne sont pas forcément encore définies, d'où le titre « études diverses ».

Vote : 5 pour, 32 contre, 1 abstention

**L'amendement est refusé.**

## GENERAL

---

### **Amendement de Les Vert-e-s au compte 8790.3132.50 : Honoraires ext. -études par experts, spécialistes, etc.**

Compte	Fonctionnement
No du compte	7900.3132.50
Titre / Sous-titre	Honoraires ext. -études par experts, spécialistes, etc.
Montant au budget	11'000.00
Montant amendé	50'000.00

M Sotillo José, président du CG, informe que l'amendement a été jugé irrecevable par la Cogest.

Mme Biolzi Stéphanie, pour la Cogest, indique que l'amendement a été jugé irrecevable car le montant budgété est inférieur à 30'000 CHF.

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) demande comment il serait possible d'ajouter un montant au budget, quand il n'y a pas de ligne prévue pour cela dans le budget. Elle propose au prochain CG de prendre cette remarque en compte, pour potentiellement modifier le règlement et résoudre ce problème.

**L'amendement est refusé tacitement, car jugé irrecevable.**

### **Amendement du PLR au compte 9610.3499.00 : Intérêts rémunératoires/compensatoires Pers Physiques.**

Compte	Fonctionnement
No du compte	9610.3499.00
Titre / Sous-titre	Intérêts rémunératoires/compensatoires Pers Physiques
Montant au budget	171'000.00
Montant amendé	181'000.0

M Sotillo José, président du CG, informe que l'amendement a été jugé irrecevable par la Cogest.

Mme Biolzi Stéphanie, pour la Cogest, indique que l'amendement a été jugé irrecevable car la rubrique est liée, mais que la Cogest s'interroge tout de même sur le fait que cette rubrique soit réellement liée.

M Birbaum Thomas (PLR) conteste l'irrecevabilité. Il indique que le conseil municipal a le choix de verser des intérêts rémunératoires sur des versements anticipés, selon l'article 193 alinéa 2 de la loi fiscale. Il conteste l'irrecevabilité.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que le CM n'aurait pas combattu cet amendement, car le CM a déjà prévu de monter le taux à 0.25%.

Mme Arlettaz Pauline, Le Centre, demande de tout de même voter sur la recevabilité de cet amendement afin supprimer le « L » (rubrique liée) de cette rubrique au prochain budget.

L'irrecevabilité est contestée et est donc votée.

Vote : 37 pour, 0 contre, 1 abstention

**L'irrecevabilité de l'amendement est donc annulée, et l'amendement est traité.**

M Birbaum Thomas (PLR) demande le vote sur l'amendement.

Vote sur l'amendement.

## **GENERAL**

---

**Vote : 37 pour, 0 contre, 1 abstention**  
**L'amendement est accepté.**

### **Discussion de détail et vote final sur le budget 2025**

M Sotillo José, Président du CG, passe en revue les rubriques du budget.

- Message du CM : pages 3 à 13. Pas de remarques
- Plan financier quadriennal 2025-20285 : page 16.  
Mme Arlettaz Pauline, pour Le Centre, ajoute quelques remarques sur le plan quadriennal. Le parti demande au CM de transmettre dès la prochaine année, un plan d'investissement plus détaillé, soit un plan par objet.
- Principaux éléments du budget : pages 17 à 24 : Pas de remarques

### **Budget de fonctionnement**

- Compte 0 : Administration générale : pages 24 à 32 : Pas de remarques
- Compte 1 : Ordre et sécurité publique, défense : Page 33 à 41.  
M Joris Lionel (Le Centre) indique que le parti voulait déposer un amendement concernant le compte 1200.3000.00 (vacations, commissions), mais que cela n'était pas possible pour raison de rubrique liée. Il demande tout de même de revaloriser les rémunérations du poste de juge et vice- juge.
- Compte 2 : Formation : Pages 42 à 51 : Pas de remarques
- Compte 3 : Culture, sport et loisirs, église : pages 52 à 53 : Pas de remarques
- Compte 4 : Santé : pages 64 à 65 : Pas de remarques  
M Joris Lionel (Le Centre) demande au CM si des mesures sont possible pour réduire les charges de l'EMS, et ne pas seulement agir que les revenus.
- Compte 5 : Sécurité sociale : pages 66 à 74 : Pas de remarques
- Compte 6 : Transports et télécommunications : pages 75 à 80 : Pas de remarques
- Compte 7 : Protection de l'environnement et aménagement du territoire : pages 81 à 91 : Pas de remarques
- Compte 8 : Economie publique : pages 92 à 96  
M Zürcher Cédric (PLR), fait une remarque concernant le compte 8531.30.00 : marquage des plaques d'entreprise. Il demande si la commune ne pourrait pas aider les entreprises en prenant en charges ces frais de 500 CHF par entreprise, sur le budget de la promotion économique.
- Compte 9 : Finance et impôts : pages 97 à 100 : Pas de remarques.

### **Budget d'investissement**

- Compte 0 : Administration générale : page 101 : Pas de remarques.
- Compte 1 : Ordre et sécurité publique, défense : page 101 : Pas de remarques.
- Compte 2 : Formation : page 101 : Pas de remarques.
- Compte 3 : Culture, sport et loisirs, église : page 102 : Pas de remarques.
- Compte 4 : Santé : page 102 : Pas de remarques.
- Compte 5 : Sécurité sociale : page 102 : Pas de remarques.
- Compte 6 : Transports et télécommunications : page 102 : Pas de remarques.
- Compte 7 : Protection de l'environnement et aménagement du territoire : page 103 : Pas de remarques.
- Compte 8 : Economie publique : page 103 : Pas de remarques.
- Compte 9 : Finance et impôts : page 103 : Pas de remarques.



## GENERAL

---

Le Président ouvre le débat final sur l'ensemble du budget.

Mme Métrailler Marie (Le Centre) relève que le parti est déçu des réponses reçues de la part du CM concernant l'adaptation des rémunérations des conseillers municipaux, l'impossibilité de transmettre une comparaison des rémunérations avec les autres communes, la professionnalisation des chefs de services et l'augmentation des coûts, l'adaptation du taux d'occupation du président, l'absence de cahier des charges, le point concernant les jetons de présences.

M Ruiz Noé (Le Centre) demande des compléments d'informations au sujet du compte d'investissement rubrique 7500.5020.75 (Aménagement divers) concernant Eurotube. Il demande au CM de confirmer que le mode de financement d'Eurotube n'a pas changé depuis le dernier budget.

M Turin Olivier, pour le CM, confirme que les montants concernant ce projet n'ont pas changé, et qu'il présentera le dossier d'Eurotube l'année prochaine.  
Il répond également à M Joris Lionel au sujet des efforts fait pour réduire les charges de l'EMS et diverses informations au sujet du financement de l'EMS.

Vote final sur le budget 2025.

Vote : 28 pour, 1 contre, 9 abstentions

**Le budget 2025 tel qu'il résulte des débats de cette séance du CG est accepté.**

Il est 22h05, le président du CG fait voter la prolongation de la séance.

Vote : 38 pour, 0 contre, 0 abstentions

**La séance est prolongée à l'unanimité.**

M Turin Olivier, pour le CM, remercie la Cogest et les personnes ayant participé à l'élaboration du budget.

M Angst Stéphane, président de la Cogest, remercie les membres de la Cogest, les membres de l'administration communale, le conseil communal et le conseil général.

### 7. Informations du Conseil municipal :

Aucunes informations du Conseil municipal.

### 8. Questions

M Hauri Serge (Le Centre) demande pourquoi avoir voyagé en avion pour la sortie de la commune à Bordeaux. Il demande également quelles conséquences pour la commune en cas d'accident d'avion avec l'ensemble de l'exécutif de la Commune dans le même avion.

M Turin Olivier, pour le CM, informe que le voyage a coûté 12'194CHF pour 5 jours. Il indique également qu'ils n'ont pas fait de sorties d'été et pas de repas de fin d'année, comme cela s'est eu fait précédemment. Concernant Cité de l'énergie Label Gold, il explique toutes les mesures que cela implique au niveau de la commune, et que le voyage en avion ne remet pas en cause les

## GENERAL

---

mesures prises. Il ajoute que le vice-président n'était pas du voyage, donc le risque était limité en cas d'accident.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) soulève que la municipalité a une responsabilité et que la commune n'aurait pas dû voyager en avion.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) demande comment est chauffé l'EMS La Charmaie, quelle est sa consommation et quelle est la situation concernant le raccordement au chauffage à distance.

M Turin Olivier, pour le CM, indique que l'EMS est chauffé avec une pompe à chaleur et que les coûts de fonctionnement ont baissé. Il explique que la connexion au CAD est toujours potentiellement possible, mais pas avant plusieurs années et sans dates exactes. Il fallait donc une solution urgente, et le choix s'est posé sur une pompe à chaleur au lieu d'un chauffage à mazout, pour des raisons d'écologie.

Mme Delarze Madeleine (PS) demande au CM de se préoccuper et de prendre en considération le passage dangereux des gros camions à plusieurs essieux dans le centre du village d'Illarsaz lors de la prochaine législature.

### 9. Divers

Mme Delarze Madelaine (PS) fait un bref discours pour clôturer ses 12 ans d'engagements au Conseil général.

M Birbaum Thomas (PLR) remercie tous les conseillers et conseillères généraux, le bureau et principalement le président.

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) remercie les membres de la commission ATA.

M Turin Alexis (CM) fait un bref discours pour clôturer son engagement pour la Commune.

Mme Métrailler Marie (PS) remercie le CM, l'administration et le président du CG.

M Turin Olivier (CM) transmet ses remerciements au CG et au CM.

M Sotillo José, président du CG, donne un bref discours retraçant son parcours sur la commune et ces dernières années en tant que président du CG. Il remercie l'administration communale, le CM, le CG et le bureau du CG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT



M José Sotillo

LE SECRETAIRE



M Christophe Brendle